J/P HRO HAITIAN RELIEF ORGANIZATION
6464 Sunset Blvd. #1140
Los Angeles, CA 90028
US Office: +1 323 934 4400
6, Route de Puits Blain
Pétion Ville, Haiti
Haiti Office: +509 2943 2120

APPEL D'OFFRES :

NO. BHA 2023/10/30/001/PAP-HAITI/ACHAT ET LIVRAISON DE KITS CHOLERA

PUBLICATION

VISANT:

L'ACHAT & LIVRAISON DE KITS CHOLERA

DATE DU LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES :	**31 OCTOBRE 2023**
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS :	**8 NOVEMBRE 2023**
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :	**13 NOVEMBRE 2023** **A 3H00 PM AU BUREAU DE LA J/P HRO : 6, ROUTE DE PUITS-BLAIN, FRERES, HAITI**

Partie I - Procédures et directives relatives à la présentation des offres

1.0. Introduction

1.1. Financement

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet intitulé : « Food, WASH, and Agriculture Assistance to Promote Food Security Outcomes and Prevent the Spread of Cholera in Nippes Department » et financé par la USAID, la J/P HRO invite les entreprises compétentes et qui jouissent d'une bonne réputation à présenter une offre pour l'achat, la constitution et la livraison de kits en prévention au Choléra.

1.2. Politiques et Directives

Les procédures d'acceptation des offres et de conclusion des marchés appliquées par la J/P HRO par suite du lancement de cet appel d'offres, ainsi que l'établissement des modalités de sélection des offres et les modalités des marchés, sont basées sur celles imposées par l'organisation et ses donateurs. Les soumissions sont sollicitées en régime de concurrence et en toute transparence. Tous les prix font l'objet d'un examen minutieux et d'une vérification formelle.

1.3. Frais de préparation des offres

Les fournisseurs potentiels assument l'entière responsabilité des frais engagés à la préparation et à la soumission de leur offre. La J/P HRO ne remboursera pas les frais engagés à ces fins.

1.4. Examen de l'appel d'offres

Les fournisseurs potentiels ont l'entière responsabilité d'examiner minutieusement toutes les modalités de cet appel d'offres et de s'y conformer pleinement. Toute ambiguïté ou toute incohérence apparente entre les dispositions de cet appel d'offres ou entre celles-ci seront résolues au détriment du fournisseur s'il omet de demander des clarifications avant la sélection de son offre.

1.5. Probité et déontologie

Dans toutes ses démarches d'approvisionnement, la J/P HRO s'efforce d'être conforme aux normes de déontologie professionnelle les plus élevées. Sa politique considère que la corruption et les pratiques frauduleuses doivent être strictement prohibées et ne sont, par conséquent, pas tolérées. En remettant leur offre, les fournisseurs potentiels s'engagent à respecter cette politique et à éviter l'apparence même de la possibilité d'une violation.

1.6. Etablissement des prix

Les prix resteront fermes et fixes durant toute la durée du marché, au regard de la validité de l'offre.

1.7. Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements relatives à cet appel d'offres doivent être soumises par écrit et envoyées dans un délai suffisant (voir période de demande de renseignement à la page de couverture) en vue de permettre à la J/P HRO d'y répondre adéquatement et en détails. Les demandes de renseignements doivent être envoyées directement par courriel à l'adresse procurementgroup@jphro.org, en copie emanes.laurent@jphro.org, jerrold.lauture@jphro.org, kimara.belfond@jphro.org; anise.philius@jphro.org. La J/P HRO n'est en aucun cas obligé de prendre connaissance de questions soumises en retard ni d'y répondre.

2.0. Procédure d'approvisionnement : Présentation d'une offre en régime de concurrence

2.1. Appel d'offres.

Cet appel d'offres constitue une invitation lancée à tous les fournisseurs potentiels ayant les capacités à soumettre une offre. Il est constitué de :

- Page de couverture,
- Partie I - Procédures et directives relatives à la présentation des offres,
- Partie II – Termes de référence
    - Annexe A - Formulaire de présentation des offres et questionnaire (5),
    - Annexe B - Lettre de Certification et d'engagement (6),
    - Annexe C - Bordereau de Prix (7).

Toutes ces parties figurent à l'appel d'offres et en font partie intégrante.

2.2. Format et contenu des offres

Toutes les offres doivent être signées et datées par un employé autorisé par le soumissionnaire. Les soumissionnaires doivent utiliser le Formulaire de présentation des offres figurant à l'Annexe A de cet appel d'offres. Le Formulaire doit être rempli au complet et doit comprendre tous les renseignements exigés.

Remarque : Dans l'éventualité d'une variation entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire a préséance et le total est corrigé en multipliant le prix unitaire par la quantité précisée. Le Formulaire combine la proposition technique et la proposition financière en un même document.

2.3. Réception des Offres

Les fournisseurs potentiels viendront soumettre leurs offres au bureau de la J/P HRO. Aucune offre soumise par courrier électronique n'est acceptée.

Adresse de soumission : **Bureau National de la J/P HRO, 6, route de Puits-Blain, Frères, Pétion-Ville, Haïti**. Les documents de l'offre doivent être soumises sous plis cacheté, scellée et avec la mention « **DAO n° : no. BHA 2023/10/30/001/PAP-Haïti/Achat et livraison de kits cholera** ».

Les offres reçues seront ouvertes par une commission composée des employés de la J/P HRO **le 15 novembre 2023 (bureau national de la J/P HRO).** Les offres ne peuvent être corrigées après la date limite de réception des offres, sauf si la J/P HRO, à sa discrétion, autorise la correction d'erreurs de calcul ou autres erreurs d'écriture ou fautes mineures, cela dans les cas où la J/P HRO juge de prime abord que ces erreurs peuvent être corrigées de façon concluante. Mis à part les erreurs précisées ci-avant, aucune erreur alléguée par un soumissionnaire ne pourra être corrigée après la date limite de réception des offres.

2.4. Évaluation des offres

L'évaluation des offres soumises en réponse à cet appel d'offres sera effectuée par une commission composée d'employés de la J/P HRO. Celle-ci examinera les réponses du soumissionnaire au formulaire à l'Annexe A et les documents joints à l'Appel d'Offre. Les décisions de la commission seront prises en toute transparence, sur la base des critères édictés dans cet appel d'offres. L'évaluation des offres par la commission sera effectuée au moyen d'un processus à trois étapes telles que décrit ci-dessous :

a) Etape 1 : Contrôle Préliminaire :

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à la J/P HRO de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de forme du DAO :

Documents/éléments requis	**Points**
L'offre contient le formulaire de l'Annexe A (Questionnaire du fournisseur) dûment rempli et signé, 10 points, si non zéro.	10
La lettre de certification et d'engagement de l'annexe B est signée par la personne habilitée à engager l'institution (autre format sera rejeté), 10 points, si non zéro	10
L'offre soumise a été reçue par la J/P HRO avant ou à la date et l'heure limites de dépôt des offres, 10 points, si non zéro.	10
L'offre est soumise sous plis fermé et sur l'enveloppe le soumissionnaire s'identifie (par exemple le nom de la compagnie, le logo ou tout autre signe) et ajoute : "APPEL D'OFFRES : Dao n° : **DAO n° : no. BHA 2023/10/30/001/PAP-Haïti/Achat et livraison de kits cholera** », 10 points, si non zéro	10
La validité de l'offre est d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres, préciser sur la validité dans l'offre, 10 points, si non zéro	10
Quitus et Patente à jour (5 pts/chacun)	10
Total	**/60**

ATTENTION : La J/P HRO se réserve le droit de rejeter toute offre jugée non-conforme à l'un des critères ci-dessus. La commission considérera l'offre qui aura au moins 50 points. Une offre rejetée à cette étape ne sera pas considérée pour une évaluation technique.

b) **Etape 2 : Evaluation Technique :**
La deuxième étape examinera la compétence technique du soumissionnaire (proposition technique) selon les principaux critères d'évaluation suivants :

- **Conformité aux exigences relatives aux spécifications techniques**. Pour que la J/P HRO puisse établir qu'une offre est conforme, ses caractéristiques techniques doivent être conformes aux spécifications techniques de la partie II.

- **Preuve de capacité à livrer constituer et livrer les kits.** Pour que la J/P HRO puise établir qu'un soumissionnaire est capable de livrer, ce dernier doit donner dans son offre toutes les indications permettant d'évaluer sa capacité de livraison.

c) **Etape 3 : Evaluation Financière** :

Les fournisseurs ayant satisfait aux critères des étapes I & II passeront à l'évaluation financière, où l'offre la plus basse sera acceptée en tant que soumissionnaire retenu en supposant que le prix soit jugé juste et raisonnable.

2.5. Amendements

À tout moment, si la J/P HRO juge que les modalités de cet appel d'offres doivent être modifiées substantiellement avant la date et l'heure limites des offres, il publiera un amendement. Aucune déclaration verbale de qui que ce soit ne peut, en aucun cas, modifier ou autrement influencer les modalités de l'appel.

Pour laisser aux soumissionnaires un délai raisonnable pour prendre en compte l'amendement dans la préparation de leurs offres, la J/P HRO peut, à sa discrétion, reporter la date limite de la remise des offres.

2.9. Rejet ou acceptation d'une offre

La J/P HRO n'est pas tenu d'accepter l'offre la moins coûteuse. Les offres peuvent être rejetées dans les circonstances suivantes, sans s'y limiter :

- Le fournisseur n'est pas autorisé à soumissionner en raison de critères imposés par les lois, règlements ou politiques d'approvisionnement des donateurs ;
- L'offre n'est pas accompagnée des documents à l'appui précisés dans le Questionnaire ;
- L'offre ne répond pas substantiellement aux modalités, aux conditions et aux spécifications de l'appel d'offres ;
- L'offre n'est pas conforme de manière générale.

La décision de l'acheteur au sujet du rejet possible ou effectif d'une offre étant inadmissible ou potentiellement inadmissible ne peut être mise en doute par les fournisseurs dont les offres ne sont pas intégralement recevables.

Partie II : Termes de référence

3.1. Caractéristiques (spécifications techniques)

Le présent appel d'offres a pour objet l'**Achat et livraison de kits cholera**. Les détails techniques se trouvent sur le tableau ci-dessous :

Item #	Description	Quantité	Unité
1	Aqua Tablets plaquette de 10 unités	50000	Plaquette de 10 unités
2	Savon Lessive	25000	Morceaux
3	Seau en plastique de haute qualité avec couvercle et robinet	5000	Unités
4	Dépliant en couleur Size 8.5x11 inches Paper Glossy épaisseur 90 GSM Full color	5000	Unités
5	**Transport et distribution, communes :** Arnaud, Fonds-des-Nègres, Grand Boucan (transport maritime), Plaisance et Petit Trou)		

<u>Annexe A.- Questionnaire</u>

Identification du fournisseur	
Dénomination légale de la compagnie	
Nom complet de la personne contact	
Titre de la personne contact	
Adresse complète de la compagnie	
Telephone	
Email	
Secteur d'activités	
Date d'établissement en Haiti	
Validité de l'offre	
Insérer la validité de l'offre ici :	
Note importante : la durée de validité exigée par la J/P HRO est d'au moins 90 jours. Une durée de validité de moins de 90 jours sera rejetée par la J/P HRO.	

Constitution des kits
Décrire brièvement comment les kits vont être emballés.
Décrire brièvement votre capacité à transporter et à distribuer les kits dans les communes précitées.

Signature : _____ Date : _____

Nom complet : _____ Fonction : _____

ANNEXE B : LETTRE DE CERTIFICATION ET ENGAGEMENT

Je, personne physique dont la signature figure ci-dessous, suis entièrement autorisé(e) à engager l'entreprise et je déclare que tous les renseignements fournis avec cette offre ou dans le cadre de cet appel d'offres sont exacts, véridiques, complets et à jour.

Par ailleurs, je certifie ne recourir à aucun acte de corruption ou de trafic d'influence dans le cadre de ce marché.

Je reconnais qu'en cas de soupçon avéré ou de preuve d'une quelconque pression de nature corruptive ou la remise d'un avantage indu (argent ou tout autre objet de valeur) par le fournisseur à un membre du personnel de la J/P HRO en vue d'influencer le processus de sélection, la J/P HRO a la faculté de rejeter mon offre dès la survenance des faits ou à partir du moment où la J/P HRO a la certitude des griefs reprochés.

Je reconnais qu'aucun agent de la J/P HRO ne pourrait prétendre à l'obtention d'une commission de quelque forme que ce soit dans le cadre du présent appel d'offres.

Dans l'éventualité où je subirais de quelque manière que ce soit, de la part d'un employé de la J/P HRO ou membre de la commission, des pressions de nature corruptive, je suis tenu de dénoncer la tentative de corruption directement auprès de la Direction Nationale de la J/P HRO.

Signature : _____ Date : _____

Nom complet : _____ Fonction : _____

Annexe C : Proposition financière

Les fournisseurs sont tenus de présenter un prix unitaire par article, suivi du prix total. Ces prix doivent être hors taxe, car la J/P HRO bénéficie d'un statut d'organisation non gouvernementale exemptée de TCA.

Tableau prix à fournir (hors taxe) – Les quantités indiquées dans le tableau ci-dessous constitueront un total de 5000 kits.

Item #	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix total
1	Aqua Tablets plaquette de 10 unités	50000	Plaquette de 10 unites		
2	Savon Lessive	25000	Morceaux		
3	Seau en plastique de haute qualité avec couvercle et robinet	5000	Unité		
4	Dépliant en couleur Size 8.5x11 inches Paper Glossy épaisseur 90 GSM Full color	5000	Unité		
5	**Transport et distribution dans les communes :**				
	Arnaud				
	Fonds-des-Nègres				
	Grand Boucan (transport maritime)				
	Plaisance et Petit Trou				

N.B : Comme le nombre de voyages ne peut pas être déterminé à l'avance, nous vous prions de spécifier le prix par voyage par commune.

Signature : _____ Date : _____

Nom complet : _____ Fonction : _____